



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Nantes, le 10 mai 2022

Dossier suivi par :
Mathieu BROISSAND
Conseiller pédagogique départemental EPS
Conseiller technique
☎ 02-51-81-74-84
Mathieu.Broissand@ac-nantes.fr

L'Inspectrice d'académie, directrice académique
des services de l'éducation nationale
de la Loire Atlantique,

à

Et par :
Annabelle GAUVRIT-PAGNY
DIVEL 2
☎ 02-51-81-69-18
divel2-sortiescolaire1degre-44@ac-nantes.fr

Mesdames, Messieurs,
les professeurs des écoles

S/c de Mesdames les Inspectrices et
Messieurs les Inspecteurs de l'éducation nationale

**BP 72616
44326 NANTES CEDEX 3**

Objet : évolution des procédures d'instruction des dossiers de sortie avec nuitées

La fin de la crise sanitaire permet d'envisager sereinement la reprise des classes de découvertes. En contribuant à donner du sens aux apprentissages par le contact direct avec un nouvel environnement et en permettant aux élèves d'agir ensemble dans des situations et des lieux nouveaux, elles contribuent à l'enrichissement de la vie éducative et sociale des élèves.

Les procédures d'instruction des dossiers de sortie avec nuitées sont simplifiées.

Ainsi, à compter de la rentrée de septembre 2022, tout projet de séjour dans un centre d'hébergement charté du département de Loire-Atlantique fera l'objet d'une demande d'autorisation de sortie simplifiée. Cette procédure contribue à valoriser les structures d'hébergement adhérentes à la charte d'accueil et de qualité.

Les équipes de circonscription ainsi que le conseiller pédagogique départemental en EPS restent à vos côtés pour vous accompagner dans ces projets fédérateurs. En complément, un guide complet du dossier de sortie avec nuitées sera mis à votre disposition pour en faciliter la rédaction et la mise en œuvre.

Patricia GALEAZZI

PJ :

- Guide complet pour constituer un dossier de sortie avec nuitées
- Dossier de sortie avec nuitées - formulaire A (simplifié)
- Dossier de sortie avec nuitées - formulaire B (classique)